

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

**PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le mercredi, 13 octobre 2010, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Mona Wood et Leigh MacLeod ainsi que Messieurs les conseillers Jean-Pierre Dorais, Jean Dutil, Claude P. Lemire et Peter MacLaurin, formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

À 19h30, Monsieur le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue au public et le Conseil délibère sur les dossiers suivants.

**193.10.10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté par le Directeur général.

ORDRE DU JOUR	
1	Ouverture de la séance à la salle communautaire du 567, chemin du Village
2	Adoption de l'ordre de jour
3	ADMINISTRATION
3 1	Approbation des procès-verbaux
3 2	Finances
3 2 1	Bordereau de dépenses
3 2 2	État des activités financières au 30 septembre 2010
3 2 3	État comparatif au 30 septembre 2010
3 3	Correspondance
3 4	Personnel
3 5	Résolution
3 5 1	
3 6	Réglementation
3 6 1	
4	SÉCURITÉ PUBLIQUE
4 1 1	Rapport mensuel du Directeur
4 2	Personnel
4 3	Résolution
4 3 1	Appui à la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
4 3 2	Approbation de l'entente avec la Croix-Rouge
4 4	Réglementation
4 4 1	
5	TRAVAUX PUBLICS
5 1	Rapport mensuel du Directeur
5 2	<b>Personnel</b>

## Municipalité de Morin-Heights

5	3	<b>Résolution</b>
5	3	1 Entente relative à l'aire de virage et au drainage de la rue Dwight
5	3	2 Acceptation finale des travaux et libération des retenues – Réseau Balmoral
5	3	3 Déneigement du stationnement de l'hôtel de ville
5	3	4 Déneigement des traverses de ski de fond
5	3	5 Déneigement du stationnement du corridor aérobique
5	3	6 Déneigement – chemin du Lac Théodore
5	3	7 Entente avec la Ville de Sainte-Adèle – rue de la Randonnée
5	4	<b>Réglementation</b>
5	4	1 Avis de motion – Règlement 477 – Réseau d'eau potable Balmoral
<b>6</b>		<b>ENVIRONNEMENT</b>
6	1	Rapport mensuel du Directeur
6	2	<b>Personnel</b>
6	2	1 Personnel de ski de fond
6	2	2 Embauche subventionnée pour l'entretien des sentiers
6	3	<b>Résolution</b>
6	3	1 Entente – Entretien des équipements de ski de fond
6	3	2 Achat d'équipement
6	3	3 Appel d'offres – Reconstruction du barrage du Lac Alpino
6	4	<b>Réglementation</b>
<b>7</b>		<b>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</b>
7	1	Rapport mensuel du Directeur Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme
7	2	<b>Personnel</b>
7	3	<b>Résolution</b>
7	3	1 Dérogation mineure - chemin Bélisle
7	3	2 Dérogation mineure – 43, rue Bourget
7	3	3 Aménagement des boîtes postales au Domaine Balmoral
7	4	<b>Réglementation</b>
<b>8</b>		<b>LOISIRS ET CULTURE SERVICES À LA COMMUNAUTÉ</b>
8	1	1 Rapport mensuel de la Coordinatrice
8	1	2
8	2	<b>Personnel</b>
8	3	<b>Résolution</b>
8	3	1 Fermeture de rue – Jour du Souvenir
8	3	2 Halloween 2010
8	3	3 Programme de patinage artistique
8	3	4 Contrat d'entretien des patinoires
8	3	5 Tarifs 2010-2011 – Ski de fond et raquette
8	4	<b>Réglementation</b>
9		Affaires nouvelles
10		Période de questions
11		Levée de l'assemblée

### **194.10.10** APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

---

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2010 a été remis aux membres du conseil par le biais du fichier d'assemblée électronique.

En conséquence, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2010.

## Municipalité de Morin-Heights

### 195.10.10 BORDEREAU DE DÉPENSES

---

La liste de comptes à payer et des comptes payés du mois de septembre 2010 a été remise aux membres du conseil par le biais du fichier d'assemblée électronique ainsi que la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

Le conseil a étudié les listes et :

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par les conseillers:

Que le conseil approuve les comptes tel que détaillés dans les listes déposées.

Du 1er au 30 septembre 2010	
Comptes à payer :	104 716,65 \$
Comptes payés d'avance	247 179,57 \$
<b>Total des achats</b>	<b>351 896,22 \$</b>
Paiements directs bancaires du mois	13 949,48 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>365 845,70 \$</b>
Salaires nets	75 206,04 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>441 051,74 \$</b>

Monsieur le maire et le Directeur général sont autorisés à faire les paiements.

### ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 SEPTEMBRE 2010

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état des activités financières au 30 septembre 2010.

### ÉTAT COMPARATIF AU 30 SEPTEMBRE 2010

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, l'état comparatif au 30 septembre 2010.

### CORRESPONDANCE

---

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance pour le mois de septembre 2010. Le Conseil ayant pris connaissance des lettres reçues lors du comité plénier, le Directeur général donnera suite à la correspondance.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **Correspondance reçue**

- 1 MAMROT – coup de cœur jeunesse
- 2 MAMROT – approbation du règlement 476
- 3 MAMROT – gestion contractuelle
- 4 MAMROT – approbation du règlement 475
- 5 MTQ – réfection du pont Nelder
- 6 Club de golf Balmoral - remerciements
- 7 Morin-Heights - résidences de tourisme
- 8 MTQ – circulation des VHR
- 9 The Review – demande de publicité
- 10 CLD des PDH – bulletin no. 7
- 11 Légion royale canadienne - remerciements
- 12 SporTriple - remerciements
- 13 La Rochelle – demande de subvention
- 14 Hydro Québec : sondage
- 15 CERIU – congrès INFRA 2010
- 16 Immigration & communautés culturelles Québec : semaine québécoise des rencontres interculturelles
- 17 Loisirs Laurentides : demande de financement
- 18 RCI Environnement : redevance gouvernementale
- 19 SADC – Bulletin octobre 2010
- 20 MMQ : ristourne
- 21 Centraide : demande de participation
- 22 Les Fleurons du Québec : invitation
- 23 J & P Gadbois : Plainte - 153. Augusta
- 24 Soupe populaire : demande de contribution
- 25 Desjardins : renouvellement de la marge de crédit
- 26 Fondation des maladies du cœur du Québec : campagne de financement
- 27 Ministère du conseil exécutif : appel public de candidatures
- 28 Fondation médicale des Laurentides : Agenda 2011
- 29 École Marie-Rose : Demande d'assistance financière
- 30 Sûreté du Québec – Agir 2010

### **Correspondance envoyée**

- A MC Savard : randonnée de chevaux
- B Lettres aux développeurs - cession
- C Lettres - carrières
- D N. Calixte: Association des propriétaires du Balmoral
- E D. Brewster : bacs de recyclage
- F M. St. Onge : chevaux
- G V. Bodycomb : sécurité pour piétons
- H J. Degongre : projet jardin communautaire
- I P. Tree : pavage

## **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR – SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de septembre et la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

### **196.10.10 APPUI À LA COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC**

---

Attendu que le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladies;

Attendu que chaque année, plus de 10,000 québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Attendu que la fumée secondaire est dommageable pour la santé;

Attendu que la nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;

Attendu que le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;

Attendu que le tabagisme est une épidémie industrielle;

Il est unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que la municipalité de Morin-Heights endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

### **197.10.10 APPROBATION DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE**

Considérant qu'il y a lieu de renouveler la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec;

Il est proposé par Madame la Conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil autorise le renouvellement de l'entente qui est annexé à la présenter pour en faire partie intégrante et autorise le versement de la contribution annuelle de la municipalité qui s'établit comme suit :

2010	.13 ¢ per capita
2011	.14 ¢ per capita
2012	.15 ¢ per capita

### **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, TRAVAUX PUBLICS**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception du rapport mensuel pour le mois de septembre et de la liste des dépenses autorisées durant le mois en vertu de la délégation de compétence, règlement 351.

### **198.10.10 ENTENTE RELATIVE À L'AIRE DE VIRAGE ET AU DRAINAGE DE LA RUE DWIGHT**

Considérant que la municipalité a convenu une entente de principe visant l'agrandissement de l'aire de virage et le contrôle des eaux de surface avec Madame Claudette Lamarche et Monsieur Robert Tremblay, propriétaires des lots 3 206 614 R et 3 206 604 R, sur la rue Dwight;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil entérine l'entente intervenue le 10 septembre 2010 et qui est annexé à la présente.

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce Conseil autorise la dépense afférente à la préparation des documents légaux.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

### **199.10.10 ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DES RETENUES**

---

Considérant que les travaux de mise aux normes du système d'aqueduc Balmoral décrétés par le cadre des règlements 400 et 444 ont été réalisés par la compagnie Nordmec Construction Inc.;

Considérant la recommandation de Félix-Antoine Laurence, ing. de l'Équipe Laurence, Experts conseil en date du 21 septembre 2010 à l'effet que les travaux réalisés sont acceptés;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil fait sienne la recommandation de l'Équipe Laurence, Experts conseil, et accepte les travaux de façon finale et autorise le versement de la retenue de 5%.

### **200.10.10 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT À L'HÔTEL DE VILLE**

---

Considérant que le déneigement du stationnement de l'hôtel de ville doit être confié à l'entreprise privée pour des raisons d'efficacité;

Considérant la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre:

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont
Michel Watier	

Considérant que la municipalité a reçu les prix suivants :

Soumissionnaires	Prix
Construction Stewart	5 022,94 \$
Déneigement Carruthers	5 418,00 \$

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que le Conseil octroie le contrat de déneigement du stationnement de l'hôtel de ville pour l'hiver 2010-2011 à Construction Stewart pour un total de 5 022,94 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

**Municipalité de Morin-Heights**

**201.10.10 DÉNEIGEMENT DES TRAVERSES DE SKI DE FOND**

---

Considérant que le déneigement des traverses de ski de fond doit être confié à l'entreprise privée pour raison d'efficacité;

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre:

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont
Michel Watier	

Considérant que la municipalité a reçu le prix suivant :

Soumissionnaires	Prix
Déneigement Carruthers	1 439,16 \$

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que le Conseil octroie le contrat de déneigement des traverses de ski de fonds pour l'hiver 2010-2011 à Déneigement Carruthers pour un total de 1 439,16 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service pour lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

**202.10.10 DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DU CORRIDOR AÉROBIQUE**

---

Considérant que le déneigement du stationnement du corridor aérobique doit être confié à l'entreprise privée pour raison d'efficacité;

Considérant que la municipalité a procédé à une demande de prix et les entrepreneurs suivants ont été invités à présenter une offre:

David Riddell Excavation et transport	Déneigement Carruthers
Construction Stewart	Normand Dupont
Michel Watier	

Considérant que la municipalité a reçu les prix suivants :

Soumissionnaires	Prix
Déneigement Carruthers	3 612,00 \$
Construction Stewart	3 950,62 \$

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que le Conseil octroie le contrat de déneigement du stationnement du corridor aérobique pour l'hiver 2010-2011 à Déneigement Carruthers pour un total de 3 612,00 \$, taxes incluses;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service pour lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

### **203.10.10 DÉNEIGEMENT – CHEMIN DU LAC THÉODORE**

---

Considérant que le déneigement du secteur du Lac Théodore doit être confié à l'entreprise privée compte tenu de l'éloignement;

Considérant que la municipalité a reçu une offre de Les Excavations Richard Gauthier Inc.;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que le Conseil octroie le contrat de déneigement et d'épandage d'abrasifs et déglacage du chemin du Lac Théodore pour l'hiver 2010-2011 à Les Excavations Richard Gauthier Inc. pour un total de 7 950,25 \$, taxes incluses;

Que le Directeur général soit autorisé à signer l'entente de service pour lequel ce dernier soit autorisé à faire le paiement selon les modalités du document de demande de prix qui est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

### **204.10.10 ENTENTE – VILLE DE SAINTE-ADÈLE – RUE DE LA RANDONNÉE**

---

Considérant que les premiers 140 mètres de la rue de la Randonnée sont situés sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle;

Considérant qu'il y a lieu de formaliser l'entente de service intervenue pour le déneigement;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil approuve l'entente intermunicipale relative au déneigement d'une partie de la rue de la Randonnée qui est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Que le Maire et le Directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité.

### **A.M. 10.10.10 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 477 – RÉSEAU D'EAU POTABLE BALMORAL**

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Jean Dutil que le Règlement 477 visant le remboursement de la somme de 46 500 \$ au fonds général provenant d'excédents de coûts sur les règlements 400 et 444 sera déposé lors d'une prochaine session.



## **Municipalité de Morin-Heights**

Que ce règlement sera amorti sur une période de quinze ans par un tarif imposé aux usagers du réseau d'eau potable Balmoral.

Le projet de règlement étant remis au Conseil, le Directeur général sera dispensé d'en faire lecture.

### **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT & PARCS**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception le rapport mensuel du Directeur et l'inspecteur en environnement, les rapports de débit hebdomadaire.

#### **205.10.10 PERSONNEL DE SKI DE FOND**

---

Considérant le rapport de Directeur du service de l'environnement et des parcs daté du 4 octobre 2010;

Considérant que les sommes sont prévues au budget d'opération du programme de ski de fond et de raquette;

Il est proposé par Madame la Conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce conseil autorise l'embauche de deux préposés pour l'entretien des pistes de ski de fonds pour l'hiver 2010-2011 à compter du 1 octobre sur un horaire qui varie selon les conditions climatiques et aux conditions établies à la description de tâche annexée à la présente comme suit:

<b>Employé</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Travaux d'automne</b>	<b>Travaux d'hiver</b>
Rick Nesbitt	21.81 \$	40 heures	40 heures
Darren Green	17.81 \$	40 heures	30 heures (à partir du janvier 2011)

Que la somme de 10 \$ par jour plus le kilométrage soit versée pour l'utilisation d'un véhicule lorsque requis.

#### **206.10.10 EMBAUCHE SUBVENTIONNÉE POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS**

---

Considérant le rapport déposé par le Directeur du Service de l'environnement et des parcs daté du 4 octobre 2010;

Considérant que ces postes sont subventionnés par le Fonds de la ruralité et que les sommes sont prévues au budget d'opération du programme de ski de fond et de raquette;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Il est proposé par Madame la Conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil autorise l'embauche de deux préposés pour l'entretien des pistes de ski de fonds pour l'hiver 2010-2011 sur un horaire qui varie selon les conditions établies à la description de tâche annexée à la présente comme suit:

<b>Employé</b>	<b>Taux horaire</b>	<b>Postes</b>
Chris Schlacter	17 \$	Planification des sentiers et enseignes
Alexander Barnes	23 \$	Construction de sentiers

### **207.10.10 ENTENTE – ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE SKI DE FOND**

---

Considérant l'offre de Monsieur Nick McCullough, d'assurer l'entretien régulier des équipements utilisés pour l'entretien des pistes de ski de fonds;

Considérant que les crédits sont prévus au budget d'opération du réseau de pistes de ski de fond de Morin-Heights;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce conseil autorise le Directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat pour l'entretien des équipements et leur entreposage pour l'hiver 2010-2011 avec Monsieur Nick McCullough pour la somme de 4 860 \$, le tout tel que décrit au rapport préparé par la Directeur du Service de l'Environnement, daté du 4 octobre 2010 qui est joint à la présente pour en faire partie intégrante.

### **208.10.10 ACHAT D'ÉQUIPEMENT**

---

Considérant qu'il serait avantageux de faire l'acquisition d'un kit de conversion afin de convertir le Rhino 4X4 afin d'assurer l'entretien du réseau de ski de fond;

Considérant le rapport préparé par le Directeur du service de l'Environnement et des parcs en date du 4 octobre 2010;

Considérant que l'évaluation budgétaire est de l'ordre de 7 450 \$ pour l'équipement dont les 2/3 sont assumé au budget d'opération du service de l'année en cours et la différence emprunté au fonds de roulement et remboursable en 2011;

Il est proposé par Madame la Conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil autorise l'achat d'un kit de conversion pour le Rhino et autorise l'emprunt au fonds de roulement.

## **Municipalité de Morin-Heights**

### **209.10.10 APPEL D'OFFRES – RECONSTRUCTION DU BARRAGE DU LAC ALPINO**

---

Considérant que l'administration a procédé à un appel d'offres pour la reconstruction du barrage du Lac Alpino;

Considérant que les soumissions déposées excèdent les prévisions budgétaires préparées par l'ingénieur au dossier;

Considérant l'évaluation des soumissions déposées par Monsieur Pierre Nadon, de Génivar en date du 27 septembre 2010;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil refuse toutes les offres déposées et annule à toutes fins que de droit l'appel d'offre datée du 13 septembre 2010 pour la reconstruction du barrage Alpino.

### **RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR, SERVICE DE L'URBANISME**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception des rapports mensuels du Directeur du Service d'urbanisme pour le mois de septembre 2010.

### **210.10.10 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

---

Le Directeur général présente le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme du 14 septembre 2010.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil accepte le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2010 et fait sienne des recommandations qu'il contient.

### **211.10.10 DÉROGATION MINEURE – CHEMIN BÉLISLE**

---

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h54;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 22 septembre 2010 à intervenir dans ce dossier;

Le Conseil procède à l'adoption de la résolution suivante :

## **Municipalité de Morin-Heights**

Considérant que le Conseil a reçu une demande de dérogation mineure visant à modifier une disposition du règlement de lotissement 417 afin de réduire le frontage sur rue d'un lot existant sur le lot 3 735 477, cadastre du Québec;

Considérant que la demande vise la propriété située sur un lot vacant sur le chemin Bélisle dans la zone 42;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la dérogation par la résolution 37.09.10;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation ;

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accorde la dérogation mineure telle que présentée par le demandeur, soit de réduire le frontage sur rue, 25 mètres à 3.71 mètres pour le lot 3 735 477, le tout tel qu'indiqué sur les plans officiels du cadastre.

### **212.10.10 DÉROGATION MINEURE – 43, RUE BOURGET**

---

- Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée de consultation relative à la dérogation mineure à 19h57;
- Le président de l'assemblée invite le Directeur général à lire la proposition et à expliquer la teneur de la dérogation demandée;
- Le président de l'assemblée invite les personnes intéressées qui ont été dûment convoquées à cette assemblée par avis public daté du 22 septembre 2010 à intervenir dans ce dossier;

Le Conseil procède à l'adoption de la résolution suivante :

Considérant que le Conseil a reçu une demande de dérogation mineure visant à modifier une disposition du règlement de lotissement 417 afin de réduire le frontage sur rue pour deux lots à subdiviser sur le lot 3 736 062, cadastre du Québec;

Considérant que la demande vise la propriété située au 43, rue Bourget, dans la zone 7;

Considérant que cette demande a été étudiée par le Comité consultatif d'urbanisme qui recommande au Conseil l'approbation de la dérogation par la résolution 38.09.10;

Considérant que conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les personnes intéressées ont été invitées par avis public à se faire entendre en séance de consultation ;

## **Municipalité de Morin-Heights**

En conséquence,

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Peter MacLaurin  
Et unanimement résolu par tous les conseillers:

Que ce Conseil accorde la dérogation mineure telle que présentée par le demandeur, soit de réduire le frontage sur rue, 25 mètres à 17.94 mètres pour les deux lots projetés (4 577 357 et 4 577 358), le tout tel que montré au plan de travail de l'arpenteur Roch Labelle, minutes 11170.

### **213.10.10 AMÉNAGEMENT DES BOÎTES POSTALES AU DOMAINE BALMORAL**

---

Considérant que l'Association des propriétaires du Domaine Balmoral a présenté un projet visant à construire un abri pour les boîtes postales;

Considérant que les boîtes postales sont situées dans l'emprise de la voie de circulation;

Considérant que tous les coûts de construction et les frais d'entretien de l'aménagement sont assumés par l'association;

Considérant que Postes Canada a acquiescé au projet;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers :

Que ce Conseil autorise à son bon vouloir, la construction d'un abri postal sur le site actuel des boîtes postales dans l'emprise du chemin du Domaine Balmoral.

### **RAPPORT MENSUEL DE LA COORDONNATRICE SERVICE DES LOISIRS**

---

Le Directeur général dépose au Conseil qui en accuse réception, le rapport mensuel de la Coordinatrice du Service des loisirs pour le mois de septembre 2010 qui inclut l'évaluation de la Directrice du Camp de jour ainsi que le rapport financier et la liste des dépenses autorisées durant le mois de septembre 2010 en vertu de la délégation de compétence.

### **214.10.10 FERMETURE DE RUE – JOUR DU SOUVENIR**

---

Considérant le Conseil a reçu une demande de la Légion Royale Canadienne pour la fermeture du chemin du Village durant le défilé qui aura lieu, samedi, le 6 novembre 2010 entre 10h45 et 11h45;

Considérant que la Légion Royale Canadienne a la responsabilité de demander l'autorisation du Ministère des transports ainsi que l'assistance de la Sûreté du Québec.

## **Municipalité de Morin-Heights**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil appui la Légion Royale Canadienne dans ses démarches pour la tenue de cette célébration annuelle.

### **215.10.10 HALLOWEEN 2010**

---

Considérant le rapport de la Coordonnatrice du Service des Loisirs daté du 27 septembre 2010;

Considérant que ce Conseil prévoit fermer le chemin du Village afin que les jeunes puissent fêter l'Halloween;

Il est proposé par Madame la Conseillère Leigh MacLeod  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil demande au Ministère des transports du Québec, l'autorisation de fermer le chemin du Village entre 17h00 et 20h00, dimanche, le 31 octobre 2010.

Que ce Conseil demande l'assistance de la Sûreté du Québec pour la fermeture du chemin du Village entre le chemin Watchorn et la Route 364 et d'assurer la sécurité des enfants pour la fête de l'Halloween.

### **216.10.10 PROGRAMME DE PATINAGE ARTISTIQUE**

---

Considérant le rapport déposé par la Coordonnatrice du Service des loisirs daté du 4 octobre 2010;

Il est proposé par Madame la Conseillère Mona Wood  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce conseil approuve le programme autofinancé de patinage artistique selon le rapport de la Coordonnatrice du Service des loisirs, annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

Que ce conseil autorise le Directeur général à signer une entente au montant maximum de 820 \$ avec Madame Mijanou Dubuc, si le nombre d'inscriptions le justifie.

### **217.10.10 CONTRAT D'ENTRETIEN DES PATINOIRES**

---

Considérant le rapport de la Coordonnatrice du service des Loisirs daté du 4 octobre 2010;

Considérant qu'il y a lieu que le conseil octroie le contrat pour la préparation et l'entretien des patinoires pour l'hiver 2010-2011 et en approuve les termes;

Considérant que les crédits sont prévus au budget courant;

## **Municipalité de Morin-Heights**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean Dutil  
Et unanimement résolu par tous les Conseillers:

Que ce Conseil approuve les termes du contrat pour la préparation et l'entretien des patinoires qui est annexé à la présente pour en faire partie intégrante pour l'hiver 2010-2011 au montant de 8 225 \$;

Que le Directeur général soit autorisé à signer le contrat avec monsieur Daniel Corbeil.

Que le Directeur général soit autorisé à faire les paiements selon l'entente.

### **218.10.10 TARIFS 2010-2011 – SKI DE FOND ET RAQUETTE**

Considérant que la Municipalité désire actualiser une structure de tarif pour la vente de passes de ski de fond sur le réseau pour l'hiver 2010-2011;

Considérant que la municipalité a conclu une entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut à l'effet que le tarif résident s'applique à tous les résidents de la MRC et donne accès au réseau de Morin-Heights, du Club Viking et du Petit train du Nord;

Considérant que la carte réseau donne accès à huit autres centres de ski de fonds au Québec.

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Jean Dutil  
Et majoritairement résolu par les Conseillers:

Madame la Conseillère Leigh MacLeod et Monsieur le Conseiller Jean-Pierre Dorais enregistrent leur dissidence.

Que ce Conseil approuve les tarifs, taxe incluses, pour la vente des passes de ski de fond comme suit :

<b>Ski de fond &amp; raquette</b>	<b>PASSES</b>		
<b>PASSES DE SAISON</b>	<b>Pays d'en Haut Résidents</b>	<b>Non résidents</b>	<b>Carte Réseau Option</b>
<b>Adulte</b>	70\$	90\$	20\$
<b>Enfants 17 ans et moins</b>	gratuit	gratuit	20\$
Transférable	100\$		
<b>Passé Commerciale</b>			
<b>V.I.P. propriétaire de terrains**</b>	N/A	N/A	20\$
<b>Étudiant** (18 à 22 ans) &amp; Aînés (plus de 65 years)</b>	50\$	70\$	20\$
<b>SKI DE FOND BILLET (JOUR):</b>	<b>Par person</b>		
<b>Fin de semaine &amp; jours fériés</b>	10\$		
<b>Semaine</b>	8\$		
<b>Enfants** (17 ans et moins)</b>	GRATUIT		
<b>TARIFS GROUPE:</b>			
<b>Groupes - adulte *** (10 +). Réservé d'avance</b> Fin de semaine et jours fériés - Jours de semaine-	8\$ 7\$		
<b>École &amp; tarif club***</b> (Enfants d'âge Secondaire & primaire) <b>Réservé d'avance (10 +)</b>			
<b>Weekends and holidays -</b>	4\$		
<b>Jours de semaine-</b> 1 Accompagnateur gratuit : 8 étudiants	3\$		
<b>AUTRES SERVICES</b>			
<b>Carte sentier</b>	2\$		
<b>Remplacement d'une carte perdue</b> (1 fois seulement)	15\$		

## Municipalité de Morin-Heights

RAQUETTE PASSES DE SAISON	PASSES	
	M.H. Residents**	Non residents
Adulte (18 et plus)	30\$	40\$
Étudiants (13-17) & Aînés (65+)	15\$	20\$
Passé commerciale transférable	50 \$	
Enfants (12 et moins)	gratuit	gratuit
V.I.P. Propriétaire de terrains*	gratuit	N/A
BILLET (JOUR)	Par personne/ jour	
Adultes (13 et plus)	7\$	
Enfants (12 et moins)**	Gratuit	
GROUPES*** - réservé d'avance (minimum 10 personnes)	Par personne/ jour	
Adultes – (18 et plus)	6\$	
Étudiants/ Aînés (6 à 17 & 65 +) 1 Accompagnateur gratuit: 8 enfants	5\$	

---

### AFFAIRES NOUVELLES

---

### PÉRODE DE QUESTIONS

---

Le Conseil répond aux questions du public.

### 219.10.10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire  
Que cette session soit levée à 20h28.

*J'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues à ce procès-verbal*

---

Tim Watchorn  
Maire

---

Yves Desmarais  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

Seize personnes ont assisté à l'assemblée.